

PHIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing, Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 francs. Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. Les Départements et l'Étranger, les frais de poste en sus. Le prix des abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17. — A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42 Directeur : ALFRED REBOUX AGENCE SPÉCIALE A PARIS, Rue Notre-Dame-des-Victoires.

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Noveau, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Caré-Sal, Étienne 9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et C<sup>o</sup>, place de la Bourse et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. — A Bruxelles, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 3 FÉVRIER 1891 LES INDUSTRIES TEXTILES EN FRANCE PENDANT L'ANNÉE 1889 d'après M. Gaston Grandgeorge

M. Gaston Grandgeorge est et mérite d'être connu et apprécié dans la région laitière du Nord à divers titres : il est l'un des représentants autorisés de la puissante industrie qui a son centre de production dans cette contrée ; il a été l'un des initiateurs et est demeuré l'un des conseillers les plus utiles de ce Comité central des Industries de la laine et de la soie qui, institué pour la défense des intérêts de deux industries spéciales, se trouve, en fin de compte, par suite de son action sur l'Union pour la franchise des matières premières, exercer une efficace et salutaire influence sur la direction du mouvement économique ; enfin il est secrétaire-rapporteur de la Commission permanente pour la fixation des valeurs de douanes, poste considérable par lui-même, mais que le titulaire actuel a rendu plus important encore par la manière dont il a su le concevoir et le remplir.

Peut-être n'est-il pas inutile de rappeler et de préciser ce qu'est la Commission permanente des valeurs de douanes. Avant l'année 1847, le prix des objets soumis aux taxes douanières était coté d'après un tableau dressé en 1826, en sorte que le prix des marchandises n'avaient subi, d'après les évaluations officielles, aucune modification pendant un espace de vingt années ! Le 25 mars 1848, une commission s'était enfin instituée pour la mise à jour des valeurs, et, comme ces évaluations ne pouvaient être exactes que pour l'époque à laquelle l'évaluation en avait été faite, on s'avisa du seul expédient logique ; le 13 décembre de la même année, la commission chargée d'effectuer le travail de révision fut déclarée permanente avec mission de fixer chaque année à nouveau le prix moyen des principales marchandises.

La commission, dont nous venons d'indiquer sommairement l'origine et la fonction, ne se borne pas à dresser un tableau de chiffres, elle publie un rapport où se trouve exposée la situation de l'industrie et du commerce, et, en regard à la diversité des connaissances techniques qu'exige un pareil travail, elle s'est divisée en quatre sections dont la dernière est réservée aux textiles ; M. Gaston Grandgeorge en est rapporteur depuis six ans.

Ceux qui connaissent la conscience et le talent que M. Grandgeorge apporte dans l'accomplissement d'une tâche qui à une fois assumée, pouvaient prévoir que le rapport sur les textiles, au moment où le sort des industries qui emploient ces matières est en jeu, aurait une importance particulière, leur attente n'aura pas été trompée, car le travail que nous avons la satisfaction de signaler aujourd'hui est la meilleure preuve de son agilité et de sa compétence, et c'est le plus bel éloge que l'on puisse en faire et c'est un éloge mérité.

Le travail de M. Grandgeorge, tout nourri de faits et de chiffres — ce qui ne l'empêche pas d'être une lecture facile et même attrayante — n'est pas de ceux qui s'anéantissent ; nous nous bornerons à en donner la division et l'ordonnance générale.

Après un court chapitre préliminaire où l'auteur expose qu'il a voulu traiter son sujet d'une manière la plus utilement adaptée qu'il se pouvait à la gravité particulière des circonstances actuelles, il aborde en premier lieu l'étude de la soie qu'il envisage aux différents points de vue suivants : Sériciculture, filature de la soie, moutillage, commerce des soies, retordage et teinture des soies, filature des déchets, fabrication des soieries, fabrication des rubans, et il termine cette revue, méthodique et complète, par cette conclusion :

« A tous les points de vue, artistique, industriel, commercial, les fabriques de Lyon et de Saint-Etienne constituent une de nos plus grandes richesses nationales. « Aucun autre groupe d'industrie ne fait plus d'honneur au génie et au travail français ; bien peu fournissent un aliment plus considérable au commerce extérieur de notre pays. Nous devons donc les protéger avec un soin jaloux, écarter d'elles tout ce qui peut faire obstacle à leur expansion au dehors, ou grever les matières qu'elles emploient. Il faut multiplier pour elles les écoles d'art où se formeront ses dessinateurs, les laboratoires agricoles et industriels où se refont les expériences et les recherches de nature à éclairer nos sériciculteurs et nos teinturiers, les écoles industrielles où se formeront des contremaîtres et des patrons instruits de tous les secrets de la technique, enfin les écoles supérieures commerciales où sortiront les négociants avisés, capables d'ouvrir à nos soieries de nouveaux débouchés, et de disposer à des rivaux de plus en plus instruits et entreprenants une place que nous avons occupée si honorablement jusqu'ici sur tous les marchés du monde. »

Vient ensuite la laine que nous conserverons pour la fin pour qu'elle ait notre dernier mot, et nous passons, sans désespérer, au coton. Nous trouvons dans ce chapitre tout ce qui est capable de nous éclairer sur la filature et le tissage, sur la récolte du coton, sur le marché du coton, sur le commerce de transit auquel cette matière donne lieu, et même sur les industries annexes des toiles cirées, des velours, des façonnés, des couvertures, des étoffes mélangées.

« En résumé, ajoute le rapporteur, l'année 1889 a été pour l'industrie cotonnière en France, comme dans le reste du monde, une année normale. La fabrication des fils et des tissus a été active, la consommation a faiblement absorbé le produit des manufactures et la situation était parfaitement saine au moment où s'est ouverte l'année 1890. On peut seulement regretter qu'une spéculation à outrance soit venue troubler les opérations régulières du commerce, en provoquant sur la matière première une hausse excessive qui a enlevé à l'industrie une partie importante des bénéfices qu'elle devait légitimement espérer. »

Le chapitre consacré au lin, au chanvre et au jute est d'un intérêt capital pour la culture et l'industrie du Nord, mais ce n'est pas ici le lieu de nous y arrêter ; nous devons également nous contenter de signaler le chapitre, si intéressant, qui traite des industries du vêtement, lesquelles comprennent d'une part la bonneterie, la passementerie, les tulle et dentelles, les broderies ; de l'autre, la lingerie, les confections pour hommes et pour femmes, les cravates confectionnées. Avenons cette rapide et superficielle nomenclature par la conclusion à laquelle nous reviendrons quand nous aurons jeté un coup d'œil, malheureusement trop sommaire, sur la remarquable étude réservée à la laine.

« De toutes les industries textiles, dit M. Grandgeorge, celle de la laine qui occupe en France le premier rang par l'importance de sa production et de son commerce, est la plus particulièrement intéressante, car elle nous rend un compte exact de sa constitution et de son fonctionnement, et pour cela de rechercher quelles sont les sources où elle puise les matières premières qu'elle transforme, quelle quantité de produits elle en obtient, et comment, par ce mot, il faut étudier ses besoins, ses ressources et sa production. »

Voilà certes un programme magistral et tracé et dont le simple énoncé suffit à montrer combien celui qui l'a tracé possède son sujet, et avec quelle hauteur de vues il entend le traiter ; malheureusement les proportions rigoureusement imposées à un travail comme celui auquel nous nous livrons ici nous interdisent toute incursion dans ces pages qui forment presque le tiers du rapport sur les textiles ; nous nous en consolons pour une part dans la pensée

que sans doute l'occasion nous sera fournie d'y revenir, car il est impossible de traiter sérieusement et utilement la question lainière, sans recourir au substantiel et lumineux travail de M. Grandgeorge ; déjà, grâce à une obligeante communication, nous y avons puisé par avance, en citant le rapport, ce qui nous satisfait que l'auteur a établi entre la production indigène de la laine et la consommation de la même matière en France. Nécessité nous est de mettre un terme à cet insuffisant compte-rendu ; la conclusion toute entière de M. Grandgeorge serait à citer, nous ne pouvons en détacher que cette partie caractéristique :

« Nous n'avons jugé ici ni le système des taxes douanières, ni le principe de leur établissement, de ces taxes ; nous n'avons pas à prendre part dans un débat qui s'est ouvert et qui se poursuivra au dehors de nous. Nous ne devons pas rechercher les effets de ces taxes sur la laine, le lin, le chanvre, mais nous nous proposons de faire ressortir les résultats qu'on en attend, et si l'importance de ces résultats est en rapport avec le dommage qui sera causé à notre industrie nationale. Ces comparaisons, ces pondérations, d'autres seront à la fois. « Quant à nous, nous restons sur notre terrain, un peu étroit mais bien défini : l'étude du prix des choses. C'est la valeur des produits seule que nous avons en vue, et c'est pourquoi nous avons tenté de faire pénétrer dans les esprits cette notion, un peu trop oubliée, dans le craignage, de l'impérative nécessité où se trouve l'industrie de se procurer la matière première au prix le plus bas. Tous les expédients auxquels on pourrait recourir ne détruiraient pas ce vice premier du renchérissement artificiel, voulant et permanent du premier aliment de nos manufactures. Nous ne pouvons pas nous en passer, nous ne pouvons pas nous en passer de ce renchérissement de la vie industrielle qui provient de la production nationale, sur la consommation, sur l'exportation et par un contre-coup certain sur l'activité du travail et sur le taux des salaires. »

M. Grandgeorge affirme qu'il s'est efforcé de se maintenir dans son rôle de rapporteur qui lui interdisait de prendre parti dans le grand débat sur lequel les Chambres auront bientôt à se prononcer définitivement ; personne ne lui contestera qu'il n'ait tenu déclaré dogmatiquement pour la franchise de la laine, il s'est contenté de consacrer à cette matière première de notre industrie une étude impartiale, savante, décisive ; et, ce faisant, il a fait pour l'industrie lainière plus que n'aurait fait le plus passionné des plaidoyers. SEVERIN.

LA LETTRE DU CARDINAL LAVIGERIE AU CLERGE D'ALGER

Le devoir des catholiques français. S. Em. le cardinal Lavigerie vient d'adresser au clergé du diocèse d'Alger une lettre pastorale portant communication de la lettre de S. Em. le cardinal Rampolla en date du 28 novembre 1890, et ordonnant des prières en faveur de la France à l'occasion de la rentrée des Chambres.

« Mais, pratiquement, messieurs et chers coopérateurs, quelle règle devez-vous suivre. A cet égard dans votre ministère pastoral, il est de votre devoir de consulter les avis des évêques qui vous ont pour en obtenir une direction ? Vous devez tout, avant tout, ne blesser personne, mais avec insistance, de remplir leurs devoirs de catholiques, et de suivre, quel qu'il leur en coûte, la direction que leur donne le Saint-Siège, et de leur faire connaître, par l'application, à notre temps et à notre France, de la parole mémorable de Notre Seigneur dans son Évangile : « Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. »

« Or, César, ne l'oublions pas, c'était alors un pouvoir récemment établi sur les débris de la république romaine, et le lendemain, il devait s'appeler Néron et avoir pour successeur, dans trois siècles, des persécuteurs qui voulaient détruire l'Église, et qui, à la fin, l'ont protégée. « L'autre part, et tout en se soumettant aux pouvoirs existants, les fidèles, pour accomplir le commandement du Sauveur, doivent employer tous les moyens que les lois permettent pour soutenir la cause de Dieu, c'est-à-dire de la religion, de l'Église, de la liberté des âmes, et, pour cela, savoir tout sacrifier même leur vie, lorsqu'ils ont un combat à soutenir. »

« Dans le but de le faciliter, en ce moment, en France, l'accomplissement de ce devoir, nous devons, d'accord avec le Saint-Siège, conseiller aux fidèles de s'unir à une association catholique ; et, comme toute association pour être efficace, doit avoir un programme qui rallie, éclaire et entraîne les esprits à l'action, nous proposons d'adopter, en tant que possible, les engagements suivants : « 1<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 2<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 3<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 4<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 5<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 6<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 7<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 8<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 9<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 10<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 11<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 12<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 13<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 14<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 15<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 16<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 17<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 18<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 19<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 20<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 21<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 22<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 23<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 24<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 25<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 26<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 27<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 28<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 29<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 30<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 31<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 32<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 33<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 34<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 35<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 36<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 37<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 38<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 39<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 40<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 41<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 42<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 43<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 44<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 45<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 46<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 47<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 48<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 49<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 50<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 51<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 52<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 53<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 54<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 55<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 56<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 57<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 58<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 59<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 60<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 61<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 62<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 63<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 64<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 65<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 66<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 67<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 68<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 69<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 70<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 71<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 72<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 73<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 74<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 75<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 76<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 77<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 78<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 79<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 80<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 81<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 82<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 83<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 84<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 85<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 86<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 87<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 88<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 89<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 90<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 91<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 92<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 93<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 94<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 95<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 96<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 97<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 98<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 99<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 100<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 101<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 102<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 103<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 104<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 105<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 106<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 107<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 108<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 109<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 110<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 111<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 112<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 113<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 114<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 115<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 116<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 117<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 118<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 119<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 120<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 121<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 122<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 123<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 124<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 125<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 126<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 127<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 128<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 129<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 130<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 131<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 132<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 133<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 134<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 135<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 136<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 137<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 138<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 139<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 140<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 141<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 142<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 143<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 144<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 145<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 146<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 147<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 148<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 149<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 150<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 151<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 152<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 153<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 154<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 155<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 156<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 157<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 158<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 159<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 160<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 161<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 162<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 163<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 164<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 165<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 166<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 167<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 168<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 169<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 170<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 171<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 172<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 173<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 174<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 175<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 176<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 177<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 178<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 179<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 180<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 181<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 182<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 183<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 184<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 185<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 186<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 187<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 188<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 189<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 190<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 191<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 192<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 193<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 194<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 195<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 196<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 197<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 198<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 199<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 200<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 201<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 202<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 203<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 204<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 205<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 206<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 207<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 208<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 209<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 210<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 211<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 212<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 213<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 214<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 215<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 216<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 217<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et à ce que son nom soit profané ; « 218<sup>o</sup> S'opposer à ce que le nom de Dieu soit invoqué en vain, et